



Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)
Date d'émission: 06-11-2025 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Transflo HD S6
Type de produit	: huile lubrifiante
Groupe de produits	: Mélange

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée	: lubrifiants
Restrictions d'emploi	: L'utilisation à des fins autres que l'utilisation recommandée est interdite

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur :

Irving Blending & Packaging
555 Courtenay Bay Causeway
Saint John, NB, E2L 4E6
CA
T 1.800.574.5823

Distributeur :

Irving Oil Blending & Packaging US LLC.
190 Commerce Way Portsmouth, NH
USA, 03801-3281

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence	: International number : +1-703-527-3887 CHEMTREC (Collect calls accepted) North America number : +1-800-424-9300 CHEMTREC
------------------	---

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification(GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil	Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil	n° CAS: 64742-54-7	≥ 35 – < 45	Danger Asp. 1, H304
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil	Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil	n° CAS: 64742-55-8	≥ 35 – < 45	Danger Asp. 1, H304
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	n° CAS: 72623-87-1	≥ 1 – < 5	Danger Asp. 1, H304
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil—unspecified;	Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil—unspecified;	n° CAS: 72623-86-0	≥ 1 – < 5	Danger Asp. 1, H304
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil	Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil	n° CAS: 64742-65-0	≥ 0.1 – < 5	Danger Asp. 1, H304
4,4'-thiodiethylene hydrogen -2-octadecenylsuccinate	4,4'-thiodiethylene hydrogen -2-octadecenylsuccinate	n° CAS: 93882-40-7	≥ 0 – < 0.5	Irrit. Oculaire 2, H319 Sens. Cut. 1, H317 Aquatique Chronique 2, H411

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques	: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage	: Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Matériaux d'emballage	: Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: Transparent;rouge
Odeur	: Odeur légère d'huile minérale
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: ≥ 290 °C
Point d'éclair	: 210 °C (COC)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: $\leq 0,1$ kPa (20 °C)
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,851 g/cm ³ (15 °C)
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 34 mm ² /s (40°C)
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil— unspecified;

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

4,4'-thiodiethylene hydrogen -2-octadecenylsuccinate

Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible
----------------------------------	--------------------------

9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil (64742-54-7)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée rat	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg Source: IUCLID
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,53 mg/l/4h

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil (64742-55-8)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	2,18 mg/l Source: IUCLID

Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based (72623-87-1)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 orale	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 voie cutanée	5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	2,18 mg/l Source: IUCLID

Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil— unspecified; (72623-86-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 orale	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 voie cutanée	5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	2,18 mg/l/4h

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil (64742-65-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 orale	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg Source: IUCLID
DL50 voie cutanée	5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	2,18 mg/l Source: IUCLID

4,4'-thiodiethylene hydrogen -2-octadecenylsuccinate (93882-40-7)

DL50 orale rat	> 10000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
----------------	--

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

4,4'-thiodiethylene hydrogen -2-octadecenylsuccinate (93882-40-7)	
DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil (64742-54-7)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil (64742-55-8)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based (72623-87-1)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil— unspecified; (72623-86-0)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil (64742-65-0)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
NOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	> 0,98 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 412 (Subacute Inhalation Toxicity: 28-Day Study)
4,4'-thiodiethylene hydrogen -2-octadecenylsuccinate (93882-40-7)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	300 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
Danger par aspiration	: Non classé
Transflo HD S6	
Viscosité, cinématique	34 mm²/s (40°C)

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Symptômes/effets après inhalation	: Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil (64742-54-7)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil (64742-55-8)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based (72623-87-1)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil— unspecified; (72623-86-0)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil (64742-65-0)	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l Source: IUCLID
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
CE50 96h - Algues [1]	> 1000 mg/l Source: IUCLID
4,4'-thiodiethylene hydrogen -2-octadecenylsuccinate (93882-40-7)	
CL50 - Poissons [1]	> 1000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	9,5 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradation

Transflo HD S6

Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
------------------------------	---------------------------

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil (64742-54-7)	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil (64742-55-8)	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based (72623-87-1)	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil— unspecified; (72623-86-0)	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil (64742-65-0)	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable
4,4'-thiodiethylene hydrogen -2-octadecenylsuccinate (93882-40-7)	
Persistence et dégradabilité	Non rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil (64742-54-7)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil (64742-55-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based (72623-87-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil— unspecified; (72623-86-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil (64742-65-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,9 – 6 Source: IUCLID

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Fluorinated greenhouse gases	: Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

UN-No. (TDG) : Non applicable
N° ONU (IMDG) : Non réglementé
N° ONU (IATA) : Non réglementé

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (TMD) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non réglementé
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

IATA
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé
Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD
Non applicable

IMDG
Non réglementé

IATA
Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Distillates (pétroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil (64742-54-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAC) de la loi
---	--

Transflo HD S6

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil (64742-55-8)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil (64742-65-0)	
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil (64742-54-7)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats -Unis - Statut: Actif	
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)	

Distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic; Base oil (64742-55-8)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats -Unis - Statut: Actif	

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy paraffinic; Baseoil (64742-65-0)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats -Unis - Statut: Actif	
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)	

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 06-11-2025

Full text of hazard classes and H-statements:	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.